MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté Égalité Fraternité

Politique de Développement Durable

Congrès mondial de la nature de l'UICN

UICN CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE Marseille

Du **03 au 11 Septembre 2021**, la France accueillera à Marseille le **Congrès mondial de la nature de l'UICN**, évènement international majeur pour **la conservation de la nature et la préservation de la biodiversité**.

Le **Ministère de la Transition Ecologique (MTE) et l'UICN** ont pour objectif de réaliser un évènement exemplaire tant en termes de conditions d'accueil, d'échange et de travail qu'en termes de développement durable.

A ce titre, l'organisation du Congrès s'engage dans une **démarche de certification ISO 20121** visant à mettre en œuvre un système de management responsable du Congrès contribuant aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, dans le respect des **principes d'inclusion, d'intégrité, de transparence et de vigilance**.

Dans ce cadre, le MTE et l'UICN ont défini **4 enjeux et 21 objectifs principaux** et s'engagent à veiller à leur mise en œuvre et leur respect, en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes et dans une **démarche d'amélioration continue**.

<u>Enjeu Environnemental</u> *:*

Mettre en place une organisation éco-responsable

- Mettre en place et en œuvre un **cadre contractuel** intégrant de façon complète et documentée les **impératifs de développement durable** pour les titulaires de marchés publics. En assurer la réalisation et le suivi ;
- Mettre en place et en œuvre des **directrices de durabilité** pour tous les acteurs du Congrès : participants, exposants, mécènes, porteurs de projet et partenaires, fournisseurs, personnel ;
- Minimiser la production de déchets et mettre en place un **plan de gestion des déchets** exemplaire sur l'ensemble des phases du Congrès avec toutes les parties prenantes (organisateurs, collectivités territoriales, prestataires, mécènes, exposants, etc.) ;
- Assurer une **utilisation raisonnée des ressources naturelles** (eau, énergie, produits, etc) ;
- **Réduire l'impact des risques météorologiques** en mettant en place des solutions adaptées et au plus faible impact environnemental possible ;
- Mettre en place et en œuvre une **stratégie bas Carbone** et des **programmes de compensation** des émissions restantes ;
- Mettre en place et en œuvre une **charte d'alimentation durable** pour les espaces de restauration.

<u>Enjeu Economique et Social</u> *:*

Maximiser l'engagement et l'impact territorial

- Contribuer à générer des **retombées économiques locales** et documenter celles-ci ;
- Offrir une **visibilité** et une **opportunité aux acteurs de l'économie verte et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** ;
- Mettre en place et en œuvre un **dispositif d'accès à l'emploi des personnes en difficulté** et en insertion professionnelle ;
- Développer une offre et initier une **dynamique de volontariat et de bénévolat** dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

<u>Enjeu d'Héritage</u> *:*

Renforcer la dynamique territoriale durable

- Contribuer au **rayonnement des territoires locaux** et à la **valorisation de pratiques durables locales** ;
- Initier une dynamique de **certification environnementale des hôtels** de Marseille dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ;
- Développer une politique de **réutilisation, redistribution et de don de matériaux et végétaux** ;
- Encourager **l'engagement** et les **pratiques autour de la Biodiversité** au niveau des territoires.

<u>Enjeu d'Inclusion</u> *:*

Organiser un événement fédérateur

- Créer une dynamique **d'engagement de la Société Civile** autour du Congrès ;
- Créer une **expérience immersive pour le Grand Public** sur les Espaces Générations Nature ;
- Développer une **dynamique pédagogique sur la Biodiversité** avec les écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur ;
- Garantir des **conditions de travail dignes, équitables et agréables** pour tous, notamment en favorisant **l'égalité femmes-hommes** et en mettant en place une **politique de lutte contre le harcèlement** ;
- Assurer **l'accessibilité de l'évènement** à tous les types de publics et notamment les personnes en situation d'handicap ;
- Maitriser les **enjeux sanitaires** et de **sûreté-sécurité** tout en favorisant la participation du plus grand nombre.